

La Lettre de l'Académie du Morvan



Mars 2025 n° 25

« *Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre* »

L'éditorial

Par Jean-Loup Flouest

Chères consœurs, chers confrères,

Après un début d'année un peu difficile pour plusieurs membres de notre conseil d'administration, grâce aux progrès de la science médicale et à l'empathie de ceux et celles qui la servent, l'horizon se dégage et nous permet de recommencer à être attentifs à la promotion et à l'exploration du patrimoine de notre Morvan. Les travaux de publication entrepris par Christian Bouchoux et Liliane Pinard, initialement prévus en fin d'année 2024, devraient être publiés au cours de l'année 2025.

Dans la présente Lettre, vous trouverez donc comme annoncé dans le courrier d'appel à cotisation, la première partie du compte rendu de notre sortie du 11 octobre 2024 consacrée le matin à la visite du haras de Cercy-La-Tour. Dans le prochain numéro de la Lettre de l'Académie, le numéro 26, nous vous relaterons la seconde partie de notre sortie avec « l'après midi » la découverte du Musée et mine de La Machine précédée par une parenthèse archéologique au moment du repas à Decize. La présente lettre se poursuit ensuite par une information liée à l'actualité la plus récente, puisque le retour du loup n'épargne aucun territoire du Morvan.

Sur le terrain, à côté du suivi des travaux préparatoires sur le site antique du château de Château-Chinon, nous avons eu l'occasion de découvrir les sites d'exploitation du minerai de fer, sur les communes de Larochemillay et de Villapourçon, à 12 km à l'ouest de Bibracte, avec les relevés LIDAR particulièrement éloquents. Parallèlement à ses notes de lecture sur l'ouvrage de Marcel Aufray sur les églises romanes en Nièvre, notre confrère, Gérard Bertrand et nous-même réalisons quelques compléments photographiques. Nous pourrions vous présenter prochainement ces travaux.

Comme nous tous, début février, vous avez été touchés par la disparition de l'un de nos confrères, Michel Salesse, qui a largement contribué à faire vivre et diffuser les traditions morvandelles. Grâce à la Maison du Patrimoine Oral et à Radio Morvan devenue Fréquence Morvan, les émissions réalisées depuis 2000 sont accessibles dans le fonds Michel Salesse ; la liste des sujets traités est clairement présentée sur le site de la MPO.

En octobre 2024, s'est tenu à Beaune, le 33^{ème} colloque de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, dont le thème était « La Bourgogne dans de beaux draps ». A cette occasion, notre consœur Sylvie Richoux, conservatrice des collections de la Cité des Présents, a présenté « Collections textiles des musées de Château-Chinon », étude qui sera publiée dans les actes du colloque. Pour mémoire, cette fédération regroupe 57 sociétés membres et sur le site

Dans ce numéro

- | | |
|---|--------|
| • L'éditorial | page 1 |
| • Sortie d'automne 2024 | |
| • Le haras de Cercy-la-Tour | page 2 |
| • Le retour du loup dans le Morvan | page 3 |
| • Echos et nouvelles | page 4 |

« abss@bourgogne-savante.fr » vous pouvez consulter la Lettre de la Bourgogne savante ainsi que « l'agenda en ligne » qui vous permet de suivre le programme des conférences données par les différentes sociétés.

Enfin, grâce à la compréhension de la famille de notre regretté confrère Claude Péquiot et à l'obligeance de l'agent immobilier, Charles Mugnier, en respectant les consignes données par la famille, nous avons pu sauver de la dispersion, d'une part les documents réalisés par notre confrère dans le cadre de ses recherches pour l'Académie du Morvan et d'autre part, ses œuvres peintes qui pourront être présentées ultérieurement dans le cadre d'une exposition artistique en cours de réflexion à l'initiative de « Lilli » Helen Blunt et Didier Verlynde.

En attendant la parution du prochain bulletin, n'oubliez pas que vous pouvez consulter le site internet de l'Académie du Morvan qui a été entièrement refondu par notre trésorier et webmaster. Vous avez peut-être également découvert la nouvelle facilité de règlement de votre cotisation en passant par le site « HelloAsso ». Encore merci de penser à la régler en début d'année pour éviter des messages de rappel.



Vue sur le Lac de Pannecièrre-Chaumard depuis les hauteurs du hameau de Vaux (Montigny-en-Morvan)

SORTIE D'AUTOMNE 2024 (première partie) :**Le haras de Cercy-La-Tour, 58340**

Par Jean-Loup Flouest

Nous nous sommes retrouvés à 10 h sur les hauteurs de Cercy-la-Tour, dans la cour d'entrée du haras où nous avons été accueillis par le directeur Monsieur Philippe (bien nommé !) Thiriet.



Un bref rappel historique nous permet de comprendre comment cet ancien haras national condamné à la fermeture dans le cadre des diminutions des dépenses publiques sous la présidence Sarkozy, a finalement été repris en 2013 par une Société Coopérative Agricole des Eleveurs de Chevaux de Course (SCAECC, 270 membres) présidée par Monsieur Jacques Cypres. Cette institution royale voulue par Louis XIV et mise en place par Colbert en 1685, pour créer une filière durable pour subvenir à la principale énergie du royaume (militaire et service) après des pertes liées à des conflits, à partir de 2004, va donc passer du giron de l'état à celui de l'initiative privée. Avec la fin du XIXe s., une mutation radicale était apparue dans la destination du cheval sous la forme du cheval de course et de sport.

Les enjeux économiques ont été démultipliés par l'existence de 6,5 millions de parieurs réguliers sur les résultats des courses. Ainsi parallèlement au fait que les haras disposaient d'un observatoire précis des performances des chevaux engendrés, ils pouvaient à nouveau influencer sur les différents types de chevaux (course, endurance, obstacles). Même les gens peu férus de sports hippiques connaissent l'appellation « pur-sang » pour désigner les chevaux de course de plat, mais à Cercy, on ouvre un autre « stud book », créé en 2005, celui des « Autres Que Pur-Sang » (AQPS), à savoir l'élevage des chevaux d'obstacle, qui non seulement courent vite mais sont capables de s'enlever au-dessus des haies (course de haies), des fossés, des talus, des rivières à grande vitesse (course de steeple-chase). L'un des hommes de chevaux qui a contribué à cette petite révolution est précisément le président de la SCAECC de Cercy ! La France a mis en place un modèle économique des courses, « original et performant » qui permet de redistribuer les 9 milliards d'enjeux entre les parieurs (75%) et les différents intervenants, depuis les 235 hippodromes nationaux jusqu'aux organisations sportives hippiques et leurs membres.

Comme dans tous les sports, un classement est opéré en fonction des résultats : certains chevaux courent sur des hippodromes de province (groupe 3, dotation 80 000€) comme le prix de la ville de Nice. Ensuite, on trouve des chevaux plus aguerris dans le groupe 2 (dotation 130 000€) dans le Prix du Conseil de Paris. Enfin les champions de niveau mondial s'affrontent dans le groupe 1 (dotation 4,8 millions d'euros) lors du Prix d'Amérique ou le Prix de l'Arc de Triomphe ou du Jockey Club.



Le haras de Cercy-La-Tour

Revenons aux installations de Cercy sur 30 ha (qui passent à 50 ha en 2025 !) que nous avons parcourues avec le directeur :

4 barns (le vocabulaire anglais traduit la forte tradition des courses anglaises et irlandaises) ; il s'agit d'un bâtiment constitué d'une grande allée centrale bordée de part et d'autre par des boxes individuels (au total 70 boxes).

Pour l'entraînement, il existe un manège de monte et un rond pour tourner à la longe, ainsi qu'un marcheur 6 places, notamment pour calmer certains étalons un peu trop fougues en période de monte.

Il n'est pas question d'insémination artificielle dans le cahier des charges des AQPS, c'est donc dans un vaste hall de monte que le personnel organise et contrôle la monte naturelle des juments (de 600 à 800 par saison !) amenées par leurs propriétaires du 15 décembre au 15 juillet.

Les soins vétérinaires pratiqués aux juments se déroulent dans un espace particulier appelé barre d'examen gynécologique.

Pour essayer d'avoir un poulain le plus tôt possible en saison (gestation 11 mois en moyenne), il est proposé, pour déclencher le cycle ovarien même en saison peu lumineuse, une mise sous lumière, consistant pendant 40 jours à placer la jument dans un box éclairé 2 fois 3h le matin et le soir. Une échographie confirmera le début de la gestation, voire permettra de prévenir la naissance de jumeaux, cause d'avortement redouté.

Parmi les autres prestations appréciées des éleveurs, celle de la surveillance 24 h sur 24 h du poulinage. Puis celle du sevrage et de la manipulation des poulains pour les habituer au contact des humains et ainsi les préparer à tous ces gestes étranges comme donner ses membres pour le parage de la corne des sabots afin de respecter les premiers aplombs en attendant un futur ferrage.

Tout autour des bâtiments, sont accessibles de nombreux paddocks prévus pour la détente et l'exercice libre des juments pensionnaires. Les juments peuvent venir suivies avec leur poulain et être logées en paddock ou en boxe.



La visite dans les boxes avec M.Thiriet

Quant aux futurs champions, ils peuvent même être préparés à la vente, ou participer à des concours de modèles et allures !



La star Cocoriko au pansage

Après un dernier regard à ces athlètes que sont les « AQPS » (Autres que Pur-Sang) comme les Tunis, et la star, Cocoriko, père de 3 vainqueurs en groupe 1, nous quittons M. Thiriet, bien convaincus que le succès du haras de Cercy-la-Tour doit beaucoup aux multiples compétences de cet homme de cheval.



Tunis



Cocoriko

Le retour du loup dans le Morvan

Par Didier Verlynde

Il n'est pas une semaine sans que la presse régionale ne se fasse l'écho de la présence du loup, signalé ici et là dans le Morvan et sa périphérie, avec son lot d'atrocités commis sur le bétail, le désarroi et l'impuissance des éleveurs face à cette menace qui pèse sur l'agriculture morvandelle. Si l'existence même du loup est légitime dans la hiérarchie de la chaîne alimentaire, la présence de ce canidé est malheureusement peu compatible avec les pratiques de l'agriculture du siècle présent. La cohabitation n'est pas des plus faciles. Elle donne lieu à de vives tensions entre les éleveurs et les défenseurs de la biodiversité.

Très présent dans les forêts du Morvan au cours des siècles précédents, le loup a complètement disparu au début XXe siècle à la suite de campagnes intensives de chasse menées durant le XIXe siècle.



Crédit photo : Pixabay

L'instauration d'un système de prime à l'abattage sur le territoire français donna un coup d'accélérateur à l'éradication du loup.

« Au début du 19e siècle, vers 1810, un paysan pouvait gagner en tuant un loup l'équivalent de douze journées de travail. En 1850, la capture d'un louveteau rapporte 3 F et celle d'un loup adulte 24 F, soit l'équivalent d'une douzaine de journées de travail d'un bon moissonneur » Extrait de l'article [Les loups dans le Morvan](#), (1). Si l'article signale que dans le Morvan « les loups étaient bien présents en 1880-1890, ils disparurent pratiquement en 1900-1910. Seul, un témoignage en situe un en 1917, un autre en 1923. La dernière battue au loup eut lieu en 1956 à Gouloux ».

Les récits du XVIIe et XVIIIe siècles témoignent au contraire d'une très forte présence du loup dans le Morvan. Vauban dans l'un de ses écrits « *La description géographique de l'élection de Vézelay* » cite à propos du Morvan :

« Il y aurait assez de gibier et de venaison, si les loups et les renards dont le pays est plein, ne les diminuaient considérablement...Les mêmes loups font encore un tort considérable aux bestiaux dont ils blessent, tuent et mangent une grande quantité tous les ans, sans qu'il ne soit guère possible d'y remédier, à cause de la grande étendue des bois dont le pays est presque à demi-couvert »

La présence de l'animal, selon de nombreux spécialistes ne constituerait pas une menace directe pour l'homme dans la mesure où il se méfiait de ce dernier, considéré à juste titre comme une menace potentielle à éviter. Les récits des siècles passés cependant tendent à prouver le contraire tant de faits relatent des attaques de loup sur l'homme. L'abbé Baudiau dans son ouvrage « *Le Morvand ou essai géographique* » fait état de plusieurs cas où le loup s'en prend à la population. Vent du Morvan dans son article paru dans le numéro de décembre 2005 « *Loup y es-tu ?* » revient sur les méfaits du loup au cours des décennies des siècles passés (2).

Dans son ouvrage « *Les Loups dans le Morvan* » publié aux éditions Sutton en 2018, l'auteur Philippe Berte-Langereau rassemble récits et témoignages sur l'impact de ce canidé au travers des décennies. Ces différents témoignages expliquent la forte empreinte du loup dans l'inconscient collectif, influençant la culture et les traditions du Morvan, laissant des traces dans les croyances, les pratiques et la toponymie du territoire où de nombreux lieux portent des noms évocateurs.

Le XXI^e siècle marque bel et bien le retour du loup dans le Morvan où il trouve toutes les conditions propices à son développement, un territoire qu'il n'aurait sans doute jamais quitté sans l'action marquée de l'Homme. Les premiers signes de son retour se manifestent à l'orée de l'année 2017 sur le piémont ouest du Morvan dans le hameau du Petit-Massé sur la commune de Chougny, département de la Nièvre. Dans la nuit du 30 au 31 décembre 2016, un loup photographié, pris en flagrant délit, massacre un troupeau ovin. Depuis les épisodes ne cessent de se répéter, avec les



Credit photo : Patrice Laporte éleveur ovin à Chougny (58) décembre 2016

toutes dernières attaques en date, survenues début janvier 2025 sur la commune de Montreuillon dans la Nièvre où le loup est suspecté d'être impliqué dans plusieurs attaques de troupeaux. Toujours en ce début d'année 2025, le loup a signalé sa présence sur les communes de Ruages et d'Anthien aux portes du Morvan. S'agit-il du même individu ? Peut-on craindre qu'une meute ne se soit constituée ?

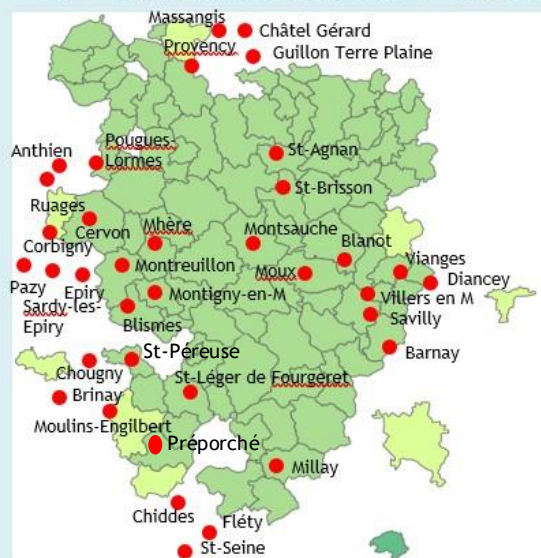
Plus récemment fin février 2025, c'est sur le rebord est du massif, dans la plaine de l'Auxois, sur la commune de Diancey en Côte d'Or où le loup est mis en cause. Tout dernièrement dans les premiers jours de mars, le loup est suspecté d'avoir attaqué un troupeau à nouveau dans la Nièvre sur la commune de Saint-Péreuse. Aucun département périphérique n'est épargné, ni l'Yonne, ni la Saône et Loire.

Cette situation entraîne de vives tensions entre les éleveurs et les autorités. Chaque attaque du bétail, constatée par l'Office Français de la Biodiversité, s'il est saisi dans les 72 heures, donne lieu à une indemnisation de l'éleveur. Elle ne répare pas cependant totalement la perte financière et encore sans doute moins le préjudice moral, voire le traumatisme subi.

En juillet 2023, le préfet de la Nièvre a autorisé pour la première fois des tirs létaux contre un loup, espèce pourtant protégée par l'arrêté ministériel du 22 juillet 1993 mis à jour le 23 avril 2007. Cette autorisation se justifiait après que plusieurs ovins aient été tués dans la commune de Chiddes dans le sud-Morvan, une décision prise à la suite des attaques répétées sur le bétail.

Des mesures sont mises en place pour protéger les troupeaux, sont-elles pourtant suffisantes et efficaces ? Apportent-elles de vraies réponses et solutions dans le cadre d'une cohabitation qui s'avère difficile voire impossible dans l'état actuel.

Localisation des attaques sur troupeaux domestiques Avec « responsabilité du loup non écartée » depuis 2016



Sources : compilation données préfectorales OFB et presses régionales

Il faut se rendre à l'évidence la présence du loup et la protection des élevages sont à ce jour difficilement compatibles et demeurent un sujet très sensible. Pourtant selon le CAP (3) Collectif des Associations pour la Protection du Loup en France, regroupant 40 associations de protection de la nature et des animaux des solutions existent :

« ...la cohabitation fonctionne, dès lors que les mesures de protection du bétail sont bien adaptées, et qu'elles sont mises en œuvre correctement. Il faut pour ça des éleveurs motivés qui réadaptent leurs pratiques pastorales à la présence des loups. » Selon le CAP cela passe : « par le salaire des bergers, clôtures, chiens de protection, etc. Bien sûr, ceci implique une préoccupation nouvelle pour les éleveurs qui n'ont pas connu la présence de prédateurs naturels depuis quelques générations. »

Des réponses qui sont loin d'être simples à mettre en place. Le Gouvernement a lancé un Plan national Loup 2024-2029 dont l'objectif est : « de concilier la conservation de l'espèce avec le sauvetage du pastoralisme et de l'élevage ».

Face à cette nouvelle situation, il est vivement souhaité que puissent être trouvées de vraies solutions propres à maintenir un juste équilibre pour permettre de faire coexister la présence du loup avec la pratique et le maintien de l'élevage en toute sérénité.

Echos et nouvelles

- **Manifestations :**
 - **Samedi 21 mars 2025**
Carnet de voyage en Morvan : Une série d'ateliers créatifs avec la paysagiste Lily Wanat contact : melissa.kabile@ccmorvan.fr
 - **Samedi 5 et dimanche 6 avril 2025**
Fête du Livre à Autun à l'Hexagone
<https://www.lireenpaysautunois.fr>
 - **Samedi 12 avril 2025**
La 13^{ème} édition des rencontres du patrimoine local de Saint Germain de Modéon
- **Publication :**
 - **Le Secret des mères de Sophie de Baere :** Un roman magistral sur ces pupilles envoyées dans le Morvan, entre 1850 et les années 1970. Edition Lattes.

(1) : <http://eulglod.fr/Morvan/Histoire/39-Les%20loups%20dans%20le%20Morvan.pdf>
 (2) : [Loup y est tu ? Vent du Morvan décembre 2005](http://loup.y est tu ? Vent du Morvan décembre 2005)
 (3) : <https://www.cap-loup.fr/wp-content/uploads/les-contre-verites-sur-le-loup.pdf>

Directeur de la publication : Jean-Loup Flouest

Responsables de la Lettre de l'Académie du Morvan : Christiane Orain et Didier Verlynde

Académie du Morvan 8 ter Place Gudin BP44 58120 Château-Chinon

Téléphone : 03 86 85 17 78 / Adresse de messagerie : academie-du-morvan@orange.fr / Site : www.academie-du-morvan.org